

## FORMATION Acteur Prévention ASD

### Objectifs Professionnels

- ✚ Être acteur de la prévention des risques de son métier et intervenir.
- ✚ À l'issue de cette formation, l'Acteur Prévention ASD sera capable de proposer des mesures de prévention adaptée grâce à l'observation et l'analyse de sa situation de travail pour contribuer à la démarche de prévention de la structure.
- ✚ Il sera également en mesure d'accompagner la personne aidée, sans se substituer à elle dans son déplacement, en se préservant de contraintes physiques.

<b>Public Concerné</b>	✚ Intervenant à domicile
<b>Prérequis</b>	✚ Pas de pré-requis
<b>Accessibilité aux Personnes Handicapées</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques pour suivre la formation.</li> <li>✚ N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter notre référent handicap Mme Fabiola Caurla vous renseignera.</li> </ul>
<b>Modalités et Délai d'Accès</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Recueil et analyse de la demande : contact avec l'organisme de formation par email ou par téléphone puis échange si besoin.</li> <li>✚ Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le début de la formation</li> </ul>
<b>Objectifs Pédagogiques</b>	✚ Situer son rôle d'acteur de la prévention dans sa structure

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Repérer les situations dangereuses et contribuer à la suppression ou à la réduction des risques dans le contexte relationnel avec la personne aidée ou l'entourage familial et professionnel</li> <li>✚ Proposer des améliorations de ces différentes situations de travail et informer sa hiérarchie.</li> <li>✚ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi.</li> </ul>
<b>Modalités de Suivi et d'Évaluation des Acquis</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Délivrance du certificat d'Acteur Prévention ASD de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives.</li> <li>✚ Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation.</li> <li>✚ Évaluation à chaud et à froid.</li> <li>✚ Certificat valable pendant 2 ans.</li> <li>✚ Un maintien et Actualisation des compétences sont nécessaires tous les 2 ans</li> </ul>
<b>Durée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ 21 heures</li> <li>✚ 3 jours (intersession facultative).</li> </ul>
<b>Lieu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Intra ou inter-entreprises</li> <li>✚ Location de salle au besoin</li> </ul>
<b>Modalités Pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Formation en présentiel</li> </ul>
<b>Moyens Humains</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Formatrice Aide-soignante, Prap2s, Prap IBC, APS ASD, SST</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Fabiola caurla est reconnu comme la référente Handicap, RGPD, COVID et pédagogique de la structure.</li> </ul>
<b>Méthodes Pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Formation à dominante pratique :</li> <li>+ Travaux en sous-groupe, jeux de rôle et mises en situations</li> <li>+ Un travail personnel est demandé à chaque participant concernant l'analyse d'une situation de travail</li> </ul>
<b>Moyens Pédagogiques et Techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Accueil dans une salle dédiée à la formation.</li> <li>+ Recueil des attentes pré-formation</li> <li>+ Documents supports de formation projetés.</li> <li>+ Exposés théoriques</li> <li>+ QCM</li> <li>+ Echanges avec le groupe</li> <li>+ Analyse de pratiques et réflexives des pratiques professionnelles</li> </ul>
<b>Contenu</b>	<p><b>1/ MAÎTRISER LES FONDAMENTAUX DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>+ Les cadres légaux et institutionnels.</li> <li>+ Les enjeux de la prévention des risques.</li> <li>+ Les processus d'apparition des risques.</li> <li>+ Les différents risques du domicile.</li> <li>+ Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.</li> </ul>

- ✚ Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

## 2/ RÉALISER L'ÉVALUATION DE SES RISQUES PROFESSIONNELS

- ✚ Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- ✚ Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- ✚ Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.
- ✚ Identifier les composantes d'une situation de travail génératrice de risques.
- ✚ Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- ✚ Analyser les phases de travail à risque dans son activité.
- ✚ Les outils de recherche d'améliorations préventives.

## 3/ ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ DE LA PERSONNE AIDÉE EN PRENANT SOIN DE L'AUTRE ET DE SOI

- ✚ Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille.
- ✚ Identifier les enjeux d'un accompagnement et l'établissement.
- ✚ Repérer les étapes du déplacement naturel.
- ✚ Déterminer les capacités à la réalisation du déplacement.
- ✚ S'assurer des possibilités de la personne aidée.
- ✚ Identifier les capacités de la personne aidée. Identifier les déterminants liés à l'environnement.
- ✚ Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>✚ Identifier et déterminer les aides techniques en fonction des contraintes environnementales et des caractéristiques de la personne aidée.</li> <li>✚ Guider la personne aidée et compenser les incapacités par une assistance sans portage délégué.</li> </ul>
<b>Effectifs</b>	✚ De 4 à 10 personnes
<b>Tarif</b>	✚ Demande sur devis

